

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01185 Numéro SIREN : 442 238 986 Nom ou dénomination : A2CS
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt 12451

A2CS

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/05/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/05/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 905	974	931	0,11		
Installations techniques, matériel & outillage industriels	26 930	23 471	3 458	0,42	5 896	0,69
Autres immobilisations corporelles	200 456	112 696	87 760	10,62	118 720	13,86
Autres Participations	1 800		1 800	0,22	1 800	0,21
Autres immobilisations financières	4 100		4 100	0,50	4 100	0,48
TOTAL (I)	235 191	137 141	98 050	11,87	130 515	15,24
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	355 101		355 101	42,97	400 829	46,81
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 529		1 529	0,19	5 000	0,58
. Personnel	938		938	0,11	900	0,11
. Etat, impôts sur les bénéfices	36 535		36 535	4,42	24 054	2,81
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 316		2 316	0,28	5 178	0,60
. Autres	12 805		12 805	1,55	26 723	3,12
Valeurs mobilières de placement	51 039		51 039	6,18	50 867	5,94
Disponibilités	257 133		257 133	31,12	201 602	23,54
Charges constatées d'avance	10 889		10 889	1,32	10 600	1,24
TOTAL (II)	728 285		728 285	88,13	725 754	84,76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	963 475	137 141	826 335	100,00	856 269	100,00

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/05/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/05/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	12,10	100 000	11,68
Réserve légale	10 000	1,21	10 000	1,17
Autres réserves	108 323	13,11	93 960	10,97
Résultat de l'exercice	55 883	6,76	49 364	5,77
TOTAL(I)	274 207	33,18	253 323	29,58
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	58 676	7,10	91 096	10,64
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	116 524	14,10	91 738	10,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 115	9,94	152 332	17,79
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	163 369	19,77	133 474	15,59
. Organismes sociaux	81 138	9,82	75 400	8,81
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	40 937	4,95	52 739	6,16
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 370	1,13	6 167	0,72
TOTAL(IV)	552 128	66,82	602 946	70,42
TOTAL PASSIF (I à V)	826 335	100,00	856 269	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/05/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/05/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Production vendue services	2 058 909		2 058 909	100,00	1 893 955	100,00	164 954	8,71	
Chiffres d'Affaires Nets	2 058 909		2 058 909	100,00	1 893 955	100,00	164 954	8,71	
Subventions d'exploitation			2 267	0,11	8 606	0,45	-6 339	-73,65	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 221	0,30	4 556	0,24	1 665	36,55	
Autres produits			29	0,00	17	0,00	12	70,59	
Total des produits d'exploitation (I)			2 067 427	100,41	1 907 134	100,70	160 293	8,40	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			478 804	23,26	463 165	24,45	15 639	3,38	
Autres achats et charges externes			358 652	17,42	342 150	18,07	16 502	4,82	
Impôts, taxes et versements assimilés			30 973	1,50	30 859	1,63	114	0,37	
Salaires et traitements			779 910	37,88	715 205	37,76	64 705	9,05	
Charges sociales			294 577	14,31	242 472	12,80	52 105	21,49	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			36 041	1,75	33 436	1,77	2 605	7,79	
Autres charges			30 010	1,46	30 009	1,58	1	0,00	
Total des charges d'exploitation (II)			2 008 967	97,57	1 857 297	98,06	151 670	8,17	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			58 459	2,84	49 837	2,63	8 622	17,30	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Autres intérêts et produits assimilés			247	0,01	222	0,01	25	11,26	
Total des produits financiers (V)			247	0,01	222	0,01	25	11,26	
Intérêts et charges assimilées			578	0,03	708	0,04	-130	-18,35	
Total des charges financières (VI)			578	0,03	708	0,04	-130	-18,35	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-331	-0,01	-485	-0,02	154	31,75	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			58 129	2,82	49 352	2,61	8 777	17,78	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					170	0,01	-170	-100,00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 667	0,08	10 833	0,57	-9 166	-84,60	
Total des produits exceptionnels (VII)			1 667	0,08	11 004	0,58	-9 337	-84,84	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			579	0,03	407	0,02	172	42,26	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					7 879	0,42	-7 879	-100,00	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			579	0,03	8 286	0,44	-7 707	-93,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			1 088	0,05	2 718	0,14	-1 630	-59,96	
Impôts sur les bénéfices (X)			3 333	0,16	2 706	0,14	627	23,17	
Total des Produits (I+III+V+VII)			2 069 340	100,51	1 918 360	101,29	150 980	7,87	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			2 013 457	97,79	1 868 996	98,68	144 461	7,73	
RÉSULTAT NET			55 883	2,71	49 364	2,61	6 519	13,21	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier			8 936	0,43	2 633	0,14	6 303	239,38	

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018 dont le total est de 826 334,93 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 55 883,26 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/05/2017.

SOMMAIRE

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Brevets	07 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	508		1 397
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	26 930		
Autres install., agencements, aménagements	23 623		
Matériel de transport	146 883		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	27 771		2 179
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	225 207		2 179
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 800		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 100		
TOTAL	5 900		
TOTAL GENERAL	231 615		3 576

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 905	1 905
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			26 930	26 930
Autres install., agencements, aménagements			23 623	23 623
Matériel de transport			146 883	146 883
Matériel de bureau, informatique, mobilier			29 950	29 950
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			227 386	227 386
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 800	1 800
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 100	
TOTAL			5 900	1 800
TOTAL GENERAL			235 191	231 091

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	508	466		974
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	21 034	2 438		23 471
Installations, agencements divers	18 715	2 260		20 974
Matériel de transport	33 980	29 377		63 357
Matériel de bureau, informatique, mobilier	26 862	1 502		28 364
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	100 591	35 576		136 167
TOTAL GENERAL	101 099	36 041		137 141

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	466				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	2 438				
Installations, agencements divers	2 260				
Matériel de transport	29 377				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 502				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	35 576				
TOTAL GENERAL	36 041				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 100		4 100
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	355 101	355 101	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	938	938	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	36 535	36 535	
- T.V.A.	2 316	2 316	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	12 805	12 805	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 529	1 529	
Charges constatées d'avance	10 889	10 889	
TOTAL GENERAL	424 213	420 113	4 100
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 6 ans au plus	A plus de 6 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	58 676	28 547	30 129	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	82 115	82 115		
Personnel et comptes rattachés	163 369	163 369		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 138	81 138		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	40 937	40 937		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 370	9 370		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	116 524	116 524		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	552 128	521 999	30 129	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 420			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	116 524			

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	7 312
Autres créances	12 805
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	20 117

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 406
Dettes fiscales et sociales	226 788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	234 194

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	10 889	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	10 889	

Commentaires:

6.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500	200,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	500	200,00

Commentaires:

6.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 058 909
Etranger	
TOTAL	2 058 909

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	58 129	
Résultat exceptionnel (et participation)	1 088	
Résultat comptable	55 883	

Commentaires:

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CREDIT BAIL MOBILIER**

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		24 935	24 935
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice		5 818	5 818
TOTAL		19 117	19 117
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice		5 189	5 189
TOTAL		5 189	5 189
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		5 189	5 189
- à plus d'un an et cinq au plus		10 378	10 378
- à plus de cinq ans			
TOTAL		15 567	15 567
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.2 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	18	
TOTAL	20	

Commentaires:

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/05/2018 12 mois	31/05/2017 12 mois	31/05/2016 12 mois	31/05/2015 12 mois	31/05/2014 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 058 909	1 893 955	1 645 696	1 867 466	1 709 037
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	95 257	85 506	43 153	54 444	52 642
c) Impôt sur les bénéfices	3 333	2 706		770	2 934
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	91 924	82 800	43 153	53 674	49 708
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	55 883	49 364	15 693	31 036	27 173
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	184	166	86	107	99
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	112	99	31	62	54
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	20	18	15	9	9
b) Montant de la masse salariale	635 910	571 205	453 579	415 398	296 757
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	438 577	386 472	377 536	392 138	408 217

Observations complémentaires

A2CS

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000,00 Euros

Siège social : 4 rue Moimont
95470 SAINT-WITZ

R.C.S : Pontoise 442 238 986

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/09/2018 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/05/2018**

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/05/2018** faisant ressortir un **bénéfice** de **55 883,26** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **55 883,26** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 20 883,26 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 35 000,00 Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/05/2018	8 400.00		26 600.00

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 70,00 Euros qui sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 240 000 Euros soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

